



Le Gironvillois

Le bulletin municipal d'informations

N°2022.01 - Janvier 2022



*Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal
vous présentent leurs Meilleurs Vœux 2022*

Mairie

1 rue Beaugé - 77890 Gironville

Téléphone : 01 60 55 11 27

Courriel : mairie.gironville77@orange.fr

Site : <https://mairiedegironville77.fr/>

Horaires d'ouverture au public

mardi de 14h00 à 18h30

et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Comité de rédaction et de conception :

*Chantal ARCENS, Ghislaine LÉOTARD, Nicole NAUDET,
Corinne PESCHEUX, Natalia PLISSON, Marian WATTS*

*Photos Anne-Marie, Corinne PESCHEUX, Natalia PLISSON,
Marian WATTS*

Responsable publication : Marian WATTS, Maire

 *Imprimé par nos soins avec le matériel de la mairie
SIRET 217 702 075 00011 - Ne pas jeter sur la voie publique*

SOMMAIRE



Le bois de Gramont et les éoliennes - novembre 2021 – le lever du soleil

PAGE DE COUVERTURE	PAGE 01
SOMMAIRE	PAGE 02
LE MOT DU MAIRE	PAGES 03-04
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : RÉALISATIONS 2021 ET PROJETS 2022	PAGES 05-07
INFORMATIONS COMMUNALES	PAGE 08
FETES ET CÉRÉMONIES : 14 JUILLET/11 NOVEMBRE/NOEL	PAGES 09-13
CCGVL : COMPETENCES – LE TOURISME	PAGES 14-15
UNE PAGE D’HISTOIRE :	PAGE 16
L’ÉCOLE PRIMAIRE	PAGE 17
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : LE SISS	PAGE 18
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : LE SITOMAP :	PAGE 19
LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES : LES ELECTIONS 2022	PAGE 20
LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES : UNE CABINE DE TELECONSULTATION –	PAGE 21
CELA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS	PAGE 22
LE TRANSPORT A LA DEMANDE	PAGE 23
LA PAROLE A NOS ADOS : LE SNU	PAGE 24
LA PAROLE A NOS AINES : CLAUDETTE	PAGE 25
ÉTAT CIVIL 2021	PAGE 25
SEINE ET MARNE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE	PAGE 26
LES ARTISANS LOCAUX	PAGE 27
LES CONTACTS UTILES	PAGE 28



Neige à Gironville – 10 février 2021



Pluie d'été – 28 juillet 2021



Arc en ciel 1^{er} novembre 2021

LE MOT DU MAIRE

La période des fêtes est passée. Nous accueillons l'année 2022. J'ai envie de dire 'déjà' !

Pour le conseil le bilan des douze mois est positif, les chantiers entrepris par la mairie ont bien avancé : curage de la mare, entretien de la porte de l'église, pose de fenêtres et volets roulants à la mairie, plantation d'arbres, création d'un placard dans l'entrée de la salle des fêtes. Vous trouverez informations et photos à l'intérieur du bulletin.



Le dossier concernant la création de trottoirs et l'aménagement autour de l'église suit son cours. Nous sommes heureux que des habitants du village aient répondu à notre invitation s'agissant des plans : cela a permis des échanges intéressants.

La vitesse excessive des voitures dans le bourg étant un problème dont il faut tenir compte, au cours du premier trimestre 2022, avec le soutien de l'Agence Routière Départementale, nous allons faire des expériences de parking en quinconce rue Grande et route de Piloernier.



Le Bois de Gramont, qui devrait être un lieu paisible, un but de promenade, attire depuis longtemps des dépôts sauvages. La clairière a été nettoyée mais les incivilités continuent. Le conseil a donc décidé l'acquisition de pièges-photos. Avec la barrière forestière déjà en place nous espérons que le lieu sera respecté. En cas de délit nous comptons avoir les informations nécessaires pour un dépôt de plainte à la gendarmerie.

Les manifestations permettant de se retrouver, d'accueillir les nouveaux arrivants et de passer des moments de convivialité ensemble, ont pu être organisées tout en respectant les contraintes sanitaires : le 14 juillet, le 11 novembre ainsi que la distribution de cadeaux aux enfants et à nos aînés par le Père Noël. Malheureusement nous avons été obligés d'annuler le spectacle mais nous espérons faire venir la troupe de théâtre pour Pâques.



Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du conseil et de la Mairie : les deux adjoints, les conseillers, la secrétaire et les agents techniques. Nous travaillons en équipe et sans eux, rien ne serait réalisé.

Le solstice d'hiver, la nuit la plus longue de l'année, symbole des ténèbres, porte aussi l'espoir du retour de la lumière car les ténèbres vont se dissiper et le soleil va finir par triompher. L'année 2021 a été marquée pour beaucoup par l'angoisse et la peur mais gardons à l'esprit que la lumière va gagner le combat contre l'obscurité.



J'espère que vous avez passé d'heureuses fêtes de fin d'année. Que 2022 vous apporte la joie et vous garde en bonne santé.

*Le Maire,
Marian Watts*



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Année 2021-2022

Réalisations 2021

Curage de la mare

L'entreprise MERLIN a effectué le curage des 2/3 de la mare avec la pose de gabions afin de créer deux zones, l'une plus profonde et l'autre moins profonde.

Ces travaux ont été réalisés conformément au plan des travaux établi par Seine-et-Marne Environnement.

Coût de l'opération : 3 836 € HT

Subvention DRIE : 2 500 €



Entretien de la porte de l'église



Charlotte DEFOIX de Chaintreaux est venue courant septembre redonner un coup d'éclat à la porte de l'église qui en avait bien besoin.

Coût des travaux : 542 € TTC



Pose de fenêtres et volets roulants



Début octobre la société Sud Métallerie a passé 5 jours pour changer les 9 fenêtres de la mairie. Ces fenêtres sont toutes en PVC et munies de volets roulants électriques.

Coût de l'opération : 12 478.51 €HT
Subvention F.E.R du Département 77 (40%) : 4 991.40 €

Entretien voirie

La commune a réalisé pour 24 975 € HT de travaux route de Pilvernier : élargissement de la chaussée et renforcement des bords facilitant la circulation entre le bourg et le hameau.

Placard - hall de la salle des fêtes

Nous avons obtenu l'autorisation du SDIS pour condamner la porte de la cuisine donnant sur l'entrée de la salle des fêtes. Ceci nous a permis de faire installer un placard remplaçant l'armoire qui était gênante et peu esthétique. Nous remercions François qui a réalisé ce placard suivant les conseils de Ghislaine, responsable de la salle.



Plantations arbres - stade 15 novembre

Trois arbres décoratifs ont été plantés à l'entrée du village (un cerisier fleur, un liquidambar et un érable) pour remplacer les arbres morts tout en rajoutant une touche de couleur.

Sur le stade trois fruitiers (un pommier, un poirier et un prunier) ont été choisis pour la joie des petits et des grands dans les années à venir. Coût de l'opération : 287.21 € TTC

Piège photos - bois de Gramont

Les dépôts sauvages sont un problème dans la plupart des communes de France et chez nous l'endroit préféré des personnes sans aucun sens civique est le Bois de Gramont. Nous avons donc commandé une barrière forestière à Frédéric Bongrain, menuisier Gironvillois, et installé des pièges photographiques. Nous espérons ainsi décourager les responsables et si nécessaire avoir des preuves suffisantes pour porter plainte auprès de la Gendarmerie.

Coût de l'opération : 648 € HT pour les pièges photos et 1 060 € HT pour la barrière



Enfouissement des réseaux route de Pilvernier

Cette année, avec le SDESM, nous avons poursuivi l'enfouissement des réseaux sur le secteur route de Pilvernier, début de la rue Grande et le carrefour avec la D403. Le chantier a bien démarré avec une équipe Engie compétente, motivée et appréciée des riverains. Ensuite, il a fallu attendre qu'Enedis fasse le raccordement. Quand la société Orange se sera chargée de la fibre, les poteaux en bois seront enlevés. Ce sera la fin des travaux. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension car les nuisances ont duré plus longtemps que prévu.

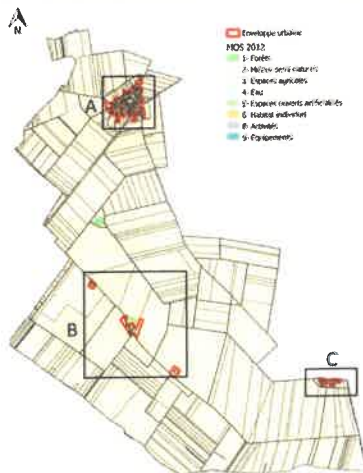


Michel Jeannotin, maire de 1992 à 2001, a démarré l'enfouissement des réseaux autour de l'église lors de son mandat. Les deux maires qui lui ont succédé, Lucien Guyard et Vincent Combe, ont continué ce programme. De ce fait, le projet se terminera l'année prochaine avec la rue du Chemin Creux.

A ce moment-là, tous les réseaux du bourg seront enterrés et l'éclairage public sera 100% LED.

Projets 2022

Élaboration d'une Carte communale



Extrait : analyse urbaine

Le Conseil Municipal a décidé de faire élaborer une carte communale afin de mieux maîtriser les zones constructibles.

Un cabinet d'architecte a été retenu et a réalisé un rapport de présentation tenant compte du contexte et de la situation actuelle, du cadre juridique et institutionnel, l'analyse des espaces naturels, agricoles et sociodémographique.

L'année prochaine, il sera arrêté un périmètre constructible qui sera présenté dans le cadre d'une enquête publique.

Aménagement de trottoirs et embellissement du bourg

Les habitants de la commune ont été invités fin novembre à venir consulter les plans du projet d'aménagement des trottoirs. Le cabinet Inca va refaire les plans de la rue Grande pour tenir compte de l'instruction de la DDT de garder une largeur de 5,5m (alors que la largeur prévue dans les plans est 5m).

Des plots seront placés courant janvier/février dans la rue Grande et la route de Pilvernier pour voir si la proposition par l'ARD de ralentir la vitesse des voitures est la solution adéquate.

Nous souhaitons déposer ce dossier à la fin du printemps 2022.



INFORMATIONS COMMUNALES

SITE INTERNET : <https://mairiedegironville77.fr>

Le site internet a été mis en ligne le 6 octobre 2021 .

Plus le site sera visité, plus vite il remontera dans les pages de recherche de Google et autre.

N'oubliez pas que c'est votre site ... Vos observations, vos critiques seront les bienvenues à la Mairie.

Quelles sont les informations que vous aimeriez trouver sur le site et qui ne sont pas là ?

Si vous avez des photos de la commune, nous serons contents de les inclure. Si vous souhaitez publier un article, envoyez-le-nous.

Ensemble, faisons vivre notre site



PASSAGE BALAYAGE

Les **dates de passage de balayage** de la commune pour l'année **2022** sont les suivantes :

- **LUNDI 7 FÉVRIER**
- **LUNDI 9 MAI**
- **LUNDI 8 AOUT**
- **LUNDI 14 NOVEMBRE**



Ce planning sera respecté sauf en cas d'intempéries ou de pannes.

Dans la mesure du possible merci de permettre le passage de la balayeuse en évitant de garer les véhicules dans la rue.

Nos deux agents techniques ne sont présents sur la commune que les lundis et sont bien occupés. Nous comptons sur vous pour garder une commune propre. **Les bords des trottoirs seront moins envahis d'adventices après le passage de balayage, si vous passez un coup de binette avant.**



LE BRUIT : règles de bon voisinage

Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous ! Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant, la musique ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Des horaires sont à respecter pour toute utilisation d'appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) :

- de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Si vous prévoyez de faire une fête, pensez à prévenir vos voisins !

Tapage nocturne : entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe. (Code pénal : R 623-2)

FÊTE NATIONALE : LE 14 JUILLET 2021



Malgré le temps incertain et très grisonnant, une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle communale pour partager un moment de convivialité autour de jeux organisés par les conseillers municipaux : pêche à la ligne, jeu du *devine mon poids* d'un panier garni, jeu du mikado et du mëlki, chasse aux mots...

Après tous ces efforts, un apéritif dînatoire a été offert (melons, tartes salées, pizzas, et en dessert, petits fours sucrés) pour clôturer cet agréable après-midi.



La pêche à la ligne n'est pas si facile Eden et Sid, sont très patients, et Mori est impressionné par les cannes à pêche plus hautes que lui !



Joyce, très appliquée à dessiner, Iris a pêché un petit cadeau surprise.



Nidhal et Taslim au jeu géant du mikado.



Pour la petite Maëlle cela a été une après-midi bien fatigante !



On essaie de marquer le plus de points au jeu de la grenouille comme Eliot et son papi, ainsi que Brooklyne et Colyn

Paquets sucrés suspendus à un fil à découper les yeux bandés avec une paire de ciseaux : Noa et madame le Maire



Parties de jeu du Mëlki

Chasse au jeu de mots cachés dans différents endroits de la commune qu'il fallait découvrir à l'aide d'une énigme. Une fois la phrase reconstituée la municipalité a récompensé les enfants en leur offrant un livre.



M. COUSIN à la recherche de l'ancienne « prison ».

COMMÉMORATION : 11 NOVEMBRE 2021



Froid, humide, brumeux, un véritable temps de novembre mais cela n'a pas découragé ceux qui souhaitent rendre hommage aux morts des grandes guerres et des conflits plus récents. Nous étions une quinzaine réunie devant le monument aux morts pour cette commémoration traditionnelle.

A la sortie de la cérémonie, le verre de l'amitié servi dans la salle des fêtes nous a permis de nous réchauffer et de partager un moment de convivialité.



Ghislaine, ayant étudié les comptes rendus des réunions du conseil, a fait un discours « surprise » pour présenter la liste des maires de la révolution à nos jours à Marian soulignant qu'elle est la première femme maire de ce village.

Un grand merci aux conseillers pour leur participation active à l'organisation de cette manifestation.

NOËL DES ENFANTS : LE 12 DÉCEMBRE 2021

Compte tenu de la situation et des contraintes sanitaires qui nous ont été imposées, la municipalité a décidé, avec regret d'annuler le spectacle, mais d'accueillir les enfants avec l'un de leurs parents par petits groupes et par plages horaires, pour une remise des cadeaux en présence du Père Noël.



Le Père Noël est arrivé avec tous les jouets, nos assistantes ont déposé les chocolats sur la table et sont prêtes à accompagner le Père Noël ... il n'y a plus qu'à attendre les enfants.

Nous avons reçu nos grands : Enzo, Kylian, Charline, Norah-Gabrielle, Eden et Sid



Les enfants sont impressionnés par ce grand homme vêtu de rouge, certains même ne voulaient pas aller le voir : Eliot dans les bras de sa maman, Iris les yeux grands ouverts, Julia pas très rassurée, et Mori qui dit « NON ! Je n'irai pas faire de photo ! »



Ézékiel, Sosthène et Adrienne



Mais avec courage, parfois dans les bras de papa, ils se sont vus récompensés ...



Parfois, les paquets étaient gros, dont celui d'Eliot, voire lourds comme celui de Nathan.



Les enfants ont ouvert leurs cadeaux, déchiré les papiers . Ils les ont déballés, partagés ... même prêtés ...



Ils ont posé avec le Père Noël : Lilian, Nathan, Emilien, Victor, Gabin, Romy, Enzo, Brooklyne et Colyn



Mathieu avec sa cravate, Ezékiel et Maël parés de leur beau costume et Tiyana, Éléa et Joyce, avec leurs belles robes



Éléa en dentelle rouge



Les chocolats très appréciés



Nous espérons que les enfants ont passé un agréable moment en notre compagnie. Le Père Noël était ravi et vous fait savoir que les enfants de Gironville sont très sages et très polis car ils l'ont tous remercié. Il reviendra avec plaisir l'année prochaine ! Il remercie également les enfants pour lui avoir donné des dessins et des gourmandises. C'est une belle intention qui l'a touché.



NOËL DES AÎNÉS : LE 13 DÉCEMBRE 2021



Lucien



Patrick



Claudette



Christian



Gérard



Gillette



Chantal



Marian



Claudette, avec l'assistante du Père Noël et Mme Le Maire

Le Père Noël et son assistante accompagnés de Madame le Maire ont distribué les colis de Noël aux aînés dans la matinée du 13 décembre. Nous remercions vivement ceux qui les ont accueillis avec le sourire du cœur et qui ont partagé un moment de convivialité.

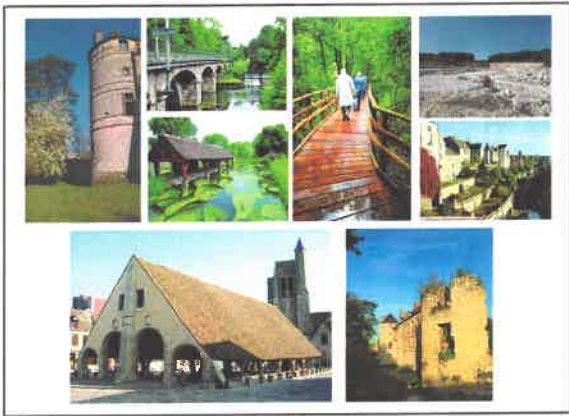


Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, Gironville, Ichy, Lorrez-le-Bocage-Préaux, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Poligny, Souppes-sur-Loing Vaux-sur-Lunain, Villebéon.



16 route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON - TEL : 01.64.29.20.48 - Email : ccgvl@ccgvl77.fr

La C.C.G.V.L. a **5 compétences obligatoires** dont celle du **Développement économique** avec notamment la **promotion du tourisme** et la gestion des offices de tourisme.



Ce service gère 3 bureaux touristiques situés à Château-Landon, Egreville et Souppes-sur-Loing, et organise des activités tout au long de l'année. Rendez-vous sur leur site : <https://www.tourisme-gatinaisvaldeloing.fr/infos-pratiques/agenda/>

Et nous affichons régulièrement leurs événements dans notre tableau d'affichage.

Des visites sont régulièrement proposées comme celle de la Seigneurie du Boulay à Souppes sur Loing, l'exposition « la pierre dans tous ses états » à Château-Landon ou la visite acoustique de Château-Landon.

Il y a également des événements tels que : le marché de Noël, la fête de la bière, la fête de la volaille mais aussi des concerts : de jazz de piano ou du théâtre, ou des conférences.



Marché de Noël



Marché de Noël



Exposition Laurence Martins



Marché de Noël



Balade en compagnie de perroquets



Visite commentée de la Cité médiévale



Visite commentée de la Halle et de l'Église Saint-Martin



93ème Foire à la Volaille



Boîtes de Noël



Le grand marché



Marché des collectionneurs



Visites commentées et programmées des Carrières

C'est ainsi que la CCGVL a réalisé la 2^{ème} édition du rallye de la CC

Samedi 25 septembre, l'Office de Tourisme Gâtinais Val De Loing a organisé son 2^{ème} rallye touristique dont une des étapes était **dans votre commune.**

Ce sont donc 12 équipages représentant une trentaine de personnes qui ont participé à cette manifestation.

L'objectif de cet événement était une invitation à la découverte de notre territoire rural au travers d'un questionnaire propre à chaque Village. Le parcours du Rallye a permis de faire connaître 11 villages à l'Ouest de notre Communauté de Communes.



Toutes les équipes étaient ravies de cette journée et enchantées à l'unanimité de l'organisation, des questions et des découvertes faites, des jeux mais aussi des échanges et rencontres qu'ils ont pu avoir avec les élus de leur territoire.



JEU^(*) : Répondez aux questions qui ont été posées aux candidats avant le 11/02/2022 et gagnez un lot surprise.



Par mail ou sur papier libre à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, en laissant votre **NOM, Prénom et vos coordonnées.** Résultats et Tirage au sort pour les exæquos le mardi 15 février à 18h en mairie de Gironville.

1. **HALLE DE BEAUMONT-DU-GATINAIS :** A quoi servaient les greniers de la halle ? Plusieurs réponses possibles.
2. **MONDREVILLE :** Quelle réputation la plaine agricole de Mondreville a-t-elle parmi les propositions suivantes ? Donner le plus mauvais lait de la région, engraisser les plus gros cochons, donner les cailles les plus maigres, cultiver les plus grosses pommes de terre
3. **MARE DE GIRONVILLE :** Quelle est la particularité des Alytes accoucheurs ?
4. **EGLISE D'ARVILLE :** Quelle est la particularité de la statue de la Vierge à l'enfant ?
5. **ICHY :** On trouvait des vignes dans ce village au 19^{ème} siècle. Quels étaient les arômes du vin que le cépage appelé Noah donnait ? Plusieurs possibilités : goût banane, fraise des bois, framboise, punaise, putois, renard
6. **AUFFERVILLE :** Quel vestige du passé peut-on encore voir au hameau de Maison Rouge ?
7. **OBSONVILLE :** Quel arbre fruitier trouve-t-on en plus grand nombre dans ce village ?
8. **CHENOU :** Un ancien instituteur de ce village a durant de nombreuses années organisé une manifestation locale très prisée. De quoi s'agissait-il ?
9. **CHATEAU-LANDON :** En plus de saigner et de pratiquer autrefois des cataplasmes, parmi ces propositions laquelle de ces matières n'était pas utilisée pour la préparation des soins ? l'arsenic, la bave de crapaud, les cornes, le plomb, le salpêtre, la sèche, la toile d'araignée
10. **MORVILLE :** Où peut-on voir certaines des œuvres de Martin Jules CHOUARD, instituteur et aussi peintre amateur ?

^(*) Jeu réservé aux habitants de la commune

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les métiers, les artisans et les commerçants du 20^{ème} siècle à Gironville

La commune emploie plusieurs personnes :

1908 : un **cantonnier communal** qui avait la charge de l'entretien des chemins,
un **garde champêtre** qui faisait régner l'ordre,
un **secrétaire de mairie instituteur** qui gérait le budget et les documents administratifs de la mairie,

et elle verse une indemnité à chaque **pompier**, mais également :

1940 : une **balayeuse** pour l'entretien de la salle de classe,
1948 : une **maîtresse de couture** (l'épouse de l'instituteur) pour l'enseigner aux fil
1951 : un **tambour afficheur** qui devient en 1964, un **appariteur**,
1967 : une **femme de service de la cantine** (souvent l'épouse de l'instituteur)



Le brassard du garde champêtre de Gironville



Un garde champêtre

Nous pouvons également lire dans les registres des délibérations :

1914 : **épicerie** au 5 rue Grande tenue par M. NAUDET qui fait installer le **premier réseau téléphonique** à son domicile et le met à la disposition des habitants du village moyennant une redevance annuelle versée par la commune.



*Cette **cabine téléphonique** a été installée chez M. NAUDET jusqu'en 1949, puis à la boulangerie et transférée à partir de 1953 à l'épicerie de M. PUGLIESSE Armando, et enfin en 1966 chez le **maréchal ferrant**. Son épouse, Mme CHARON faisait également dépôt de bouteilles de gaz. En 1977, le Conseil Municipal autorise la pose dans le village d'un **poste de téléphone à prépaiement** qui est placé près de l'ancien abribus à côté de l'église. En 1990, le Conseil Municipal décide de le déplacer sur le terrain le long de la route départementale RD403. Ce poste a été déposé en 2016.*

1917 : le Conseil Municipal désigne un emplacement pour qu'un **bouilleur ambulant** puisse s'installer : sur la place publique. Cela permettait aux propriétaires récoltants de pouvoir distiller, notamment la prune.



Un bouilleur de cru ambulant

1920 : un garde magasin (vêtement de la compagnie des sapeurs-pompiers)

1922 : un **curé** : dont M. MANOUVRIER né en 1876 et enterré dans le cimetière de Gironville,
un **instituteur** jusqu'en 1974,

1930 : Dans les fermes : des **ouvriers agricoles**, des **bonnes**, des **charretiers**.

1953 : installation du **premier boulanger** à Gironville au 1 ruelle des Clos grâce à l'arrivée de M. GASNIER. Cette activité a cessé en 1980.

1967 : l'**épicerie/cafetier** tenue par M. PUBLIESSE qui était située au 8 rue Grande



Des feuilles rassemblées en paquets ficelés pour indiquer la vente de tabac (obligatoire à partir de 1906). Aujourd'hui cette vente est symbolisée par une « carotte » rouge.

L'ÉCOLE DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

Les enfants de Gironville fréquentent l'École de Beaumont-du-Gâtinais depuis 1974, année de la fermeture définitive de la classe unique de Gironville. La majeure partie des petits **Gironvillois** vont dans cette école, soit une quinzaine.

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre 2021 et ils étaient **146 écoliers** répartis pour environ 44 dans les **deux classes de maternelle** et pour environ 102 dans les **quatre classes d'élémentaire**. Tous les cours sont en double niveau depuis la fermeture de deux classes en 2014 puis 2016.

Souhaitons-leur d'aimer apprendre à lire et à écrire, de découvrir l'histoire et la géographie, d'apprécier le français et les mathématiques ...



L'école d'antan



Depuis septembre 2019, l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans, contre 6 ans auparavant, et depuis la rentrée scolaire 2020, les jeunes de 16 à 18 ans ont l'obligation de se former.

Les effectifs peinent à remonter et ont évolué comme suit : une **centaine** d'élèves dans les années 1990/1995 à **150** entre 1995/2005 et à plus de **200** entre 2005/2013. Pourrait-on envisager l'ouverture d'une classe dans les prochaines années ?

Les enfants fréquentent toujours l'ancienne École des Filles du siècle dernier de Beaumont-du-Gâtinais. Cet établissement n'a pas changé, mais une extension a été réalisée dans l'arrière cours avec

deux classes supplémentaires et une salle informatique, ainsi que de nouveaux sanitaires.

Le saviez-vous ? Quels sont les niveaux scolaires en France ?

Le système éducatif français est divisé en trois niveaux d'enseignement successifs : **l'enseignement primaire** (composé de trois années d'école **maternelle** et cinq années d'école **élémentaire**), **l'enseignement secondaire** (composé de quatre années de collège et, généralement, de trois années de lycée) et **l'enseignement**

VACANCES SCOLAIRES :

	Zone A	Zone B	Zone C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy, Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Creteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Pré-rentrée des enseignants	Mercredi 1er septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Samedi 23 octobre 2021 Lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Samedi 18 décembre 2021 Lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Samedi 12 février 2022 Lundi 28 février 2022	Samedi 5 février 2022 Lundi 21 février 2022	Samedi 19 février 2022 Lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Samedi 16 avril 2022 Lundi 2 mai 2022	Samedi 9 avril 2022 Lundi 25 avril 2022	Samedi 23 avril 2022 Lundi 9 mai 2022
Début des vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022		

NOTES DES COMPTES RENDUS des CONSEIL D'ÉCOLE

- ✚ Arrivée d'une nouvelle enseignante en maternelle : Virginie MÉRÜ. Souhaitons-lui la bienvenue !
- ✚ Il a été décidé de modifier les horaires pour le repas des maternelles à compter du 4/10/2021 afin qu'ils puissent déjeuner plus tranquillement.
- ✚ Les enfants en élémentaire doivent porter le masque en classe et ne peuvent plus se mélanger dans la cour.
- ✚ Spectacle de fin d'année prévu le samedi 25 juin 2022

UN SYNDICAT : LE S.I.S.S.



A l'origine le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS) a été créé pour assurer la construction et le fonctionnement du collège de Puisseaux (département du Loiret).

- 1976, construction d'un BAF (Bassin d'apprentissage Fixe)
- 2000, compétences liées au collège : de ce fait le BAF avait besoin d'une mise aux normes et de nombreux travaux. DECISION : construction d'une nouvelle piscine qui, à ce jour, est toujours en fonction.

Composition du SISS : 20 élus délégués issus de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et de 15 élus délégués issus de 7 communes extérieures (Arville, Beaumont-du-Gâtinais, Boulancourt, Gironville, Givraines, Ichy, Obsonville).

Elus du SISS :

M. HOUY Gérard et Chantal ARCENS sont membres titulaires du SISS représentant la commune de Gironville.
M. GUÉRINET, maire de Givraines est président du SISS,
Mme LÉVY, maire d'Aulnay la Rivière est 1^{ère} vice-présidente,
M. THOMAS est 2^{ème} vice-président.

Le SISS a la compétence du fonctionnement et de l'investissement, et gère 2 salariés.

*La piscine dont les **dimensions du bassin** sont : longueur : 25 m – largeur : 7.50 m – profondeur : de 0.80 m à 1.90 m, est située : **Rue Nieder Roden** (près du centre socio-culturel) à **PUISEUX (45)***

Petits et grands ont la possibilité de s'inscrire à plusieurs activités : cours d'aquaboxing, d'aquagym, d'aquaphobie et de cours de natation.



Pendant la période scolaire, **la piscine est ouverte au public le jeudi de 17h15 à 19h45 et le samedi : de 9h à 12h15**, et **pendant les vacances scolaires** des affiches sont apposées dans les panneaux pour indiquer les horaires. Fermeture annuelle : en août. **Le bonnet de bain est obligatoire.**

Pour tout autre renseignement contacter le numéro de téléphone : 02 38 33 52 30

Vos Déchets Ménagers : c'est LE SITOMAP

Syndicat Intercommunal pour l'élimination des déchets ménagers du Pithiverais

Le SITOMAP regroupe 90 communes dont 5 communes en Seine-et-Marne et 1 commune en Essonne.
La population couverte par le syndicat représente environ 80 400 habitants.

Le syndicat à quatre missions principales :

- La collecte des ordures ménagères résiduelles et du tri sélectif
- La collecte des encombrants
- La collecte des Points d'Apport Volontaire (Verre et Textile)
- La gestion des déchèteries



Une **nouvelle identité graphique** a été créée, elle est le résultat de plusieurs mois de travail.

Le SITOMAP avait besoin de se doter d'une nouvelle identité évoquant notamment une symbolique plus en lien avec les enjeux écologiques et environnementaux actuels.

La composante principale de ce logo est une flèche jaune.

Elle symbolise l'action, le cycle du recyclage ou encore l'économie circulaire, en somme les valeurs qu'incarne le SITOMAP depuis plus de 50 ans.

Quelques rappels :

- Les **poignées** des bacs doivent être tournées **vers la route**.
- Les **sacs poubelle** ne doivent pas être mis au sol, ils doivent être exclusivement **dans le bac**.
- Pour les collectes de l'après-midi les poubelles doivent être sorties **avant midi**, et rentrées le soir.
- Les **masques** ne se recyclent pas ils doivent être mis **dans la poubelle noire**.
- Les 8 déchèteries du territoire sont ouvertes à l'ensemble des habitants du SITOMAP. Attention à l'heure de fermeture de la déchèterie : venir **1/4 d'heure avant l'heure indiquée de fermeture**



Les encombrants



« Ce sont les déchets solides qui par leur taille/volume, ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères »

La collecte des encombrants vous permet de déposer une fois par an devant votre domicile les objets volumineux. Elle se fait en porte à porte sur chaque commune : toutes les informations sont sur notre site. Les déchets doivent être déposés la veille du passage à l'emplacement habituel des ordures ménagères.

A GIRONVILLE :
MERCREDI 23 FÉVRIER 2022



Les meubles en bois et le mobilier



La ferraille



Les tapis et les tentures



Les petits objets divers



La literie



Encombrants



Encombrants

En dehors de la campagne des encombrants, vous devez les apporter en déchèterie

Interdit

- ✓ Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), réfrigérateurs, gros électroménager, télévisions, ordinateurs,
- ✓ Les ordures ménagères, qui sont ramassées lors de la collecte sélective des ordures ménagères (alimentation & autres ...)
- ✓ Les végétaux (feuilles, tontes de pelouses, branchages, ...)
- ✓ Tout objet supérieur à 50 kg & dont les dimensions empêchent le chargement dans le camion benne
- ✓ Tous les déblais, gravats, décombres et débris de travaux (béton, parpaings, pierres, carrelage, ...)
- ✓ Tous pneus (poids-lourds, véhicules légers, tracteurs)
- ✓ Tous les contenants de produits toxiques sauf s'ils sont préalablement nettoyés



NOUVEAUX HORAIRES - Déchetterie de

Puiseaux : Lundi, jeudi et samedi : de 8h30/12h-et de 13h30/17h et le mercredi : 13h30/17h

Suivez nos actualités via Facebook



Contact :

<https://www.sitomap.fr/Contact>

Route de Bouzonville en Beauce Pithiviers 45300 FRANCE

Téléphone: 02.38.32.76.20 – Fax: 02.38.32.76.22

LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

2022, une année d'élection

Élection présidentielle

Le Président de la République est élu au **suffrage universel direct** par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une seule fois.

La prochaine élection présidentielle est prévue les **dimanches 10 et 24 avril 2022**.



Quel est le rôle du président de la République ?

C'est le **chef de l'État**. Il veille au respect de la constitution, assure le fonctionnement régulier des institutions et la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale de l'intégralité du territoire et du respect des traités. Il accrédite les ambassadeurs.

C'est le **chef des Armées** : il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense Nationale.

C'est le **chef de l'exécutif** : il nomme le premier ministre, promulgue les lois, signe les ordonnances, préside le Conseil des ministres, peut soumettre un projet de loi à référendum, et peut dissoudre l'Assemblée nationale.

Élections législatives



Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. La durée du mandat des députés est de 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale).

Les prochaines élections législatives ont lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**.

Quel est le rôle du député ?

Le député détient des compétences diverses :

- dépose des **propositions de loi** ;
- propose par **amendement**, en commission, puis en séance publique, des modifications au texte examiné et prendre la parole ;
- en cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la "**navette**" entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire (CMP) ne parvient pas à un texte commun, les députés peuvent **statuer définitivement sur demande du Gouvernement** ;
- peut, après le vote d'une loi, avec au moins 59 autres députés, **saisir le Conseil constitutionnel** pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution ;
- peut **interroger le Gouvernement**, et examiner son action au sein d'une commission ;
- peut également, en signant une **motion de censure** qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, auprès de la MAIRIE ou sur INTERNET :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche **au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection**. En 2022, la date limite sera le **4 mars**.

➔ **A savoir** : le **jeune de 18 ans** qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales, ainsi que la **personne devenue française**.

SANTÉ : UNE CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le Président du Département, s'est rendu le vendredi 4 novembre à l'inauguration de la nouvelle **cabine de téléconsultation** situé à Beaumont-du-Gâtinais.

Afin de renforcer l'offre médicale locale et éviter le renoncement aux soins, le département de Seine et Marne a décidé de déployer sur le territoire des cabines de téléconsultation.

Le déploiement de ces cabines de téléconsultation médicale s'inscrit dans un ambitieux plan d'action départemental pour faire évoluer favorablement les offres de soins en luttant contre les inégalités territoriales.



Grâce aux nouvelles technologies des diagnostics médicaux peuvent être établis. Les patients bénéficieront de consultations avec un généraliste ou un spécialiste. C'est une égalité pour tout le monde d'accéder aux soins. Devant la pénurie de médecins dans des secteurs géographiques, des télécabines voient le jour depuis 2015.

Ma téléconsultation en pratique

1. Je prends rendez-vous

- Via le site internet imedians.com, je crée mon compte personnel en saisissant le code d'activation (CD77), ou par téléphone au **01 70 81 49 46** (coût d'un appel local - appel non surtaxé),
- Age minimum : 14 ans accompagné d'un représentant légal.
- Consultations à Beaumont du Gâtinais : le lundi de 9 h à 12 h, le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h - Adresse : local Mairie, 1 rue Montgaudier, 77890 Beaumont-du-Gâtinais.

2. Le jour de la consultation

- Je me rends à la cabine de téléconsultation en me munissant de ma carte Vitale et du code de rendez-vous fourni lors de la réservation.
- Sur place, je suis accueilli par le référent de la cabine. La téléconsultation se déroule uniquement avec le médecin en visioconférence

3. Pendant la consultation

- La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure permettant au médecin à distance de réaliser un examen clinique ;
- Le médecin téléconsultant échange avec moi sur mes symptômes et me guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic ;
- À la fin de la consultation je récupère le compte-rendu de mon examen et mon ordonnance (si besoin) imprimés
- La consultation est prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions définies par la réglementation.

4. Après la consultation

- À chaque passage la cabine est désinfectée selon un protocole d'hygiène strict ;
- Je peux retrouver sur mon compte personnel (créé sur imedians.com) l'ensemble de mes données de santé.

Abattage d'un arbre rue Grande

Un sapin mort qui était situé sur un terrain chez un particulier, menaçait de tomber à tout moment. Il était urgent de le faire couper.

Vu sa taille, son inclinaison et sa situation proche du virage, il risquait de provoquer un accident mais pouvait également blesser quelqu'un qui se trouverait là au moment de sa chute.

Aux termes des articles du code général des collectivités territoriales, et à titre exceptionnel, le maire en qualité de police municipale a pour rôle d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, et donc nous l'avons fait retirer.

En accord avec la propriétaire les agents techniques aidés de Gérard HOUY ont procédé à son abattage lundi 13 septembre.

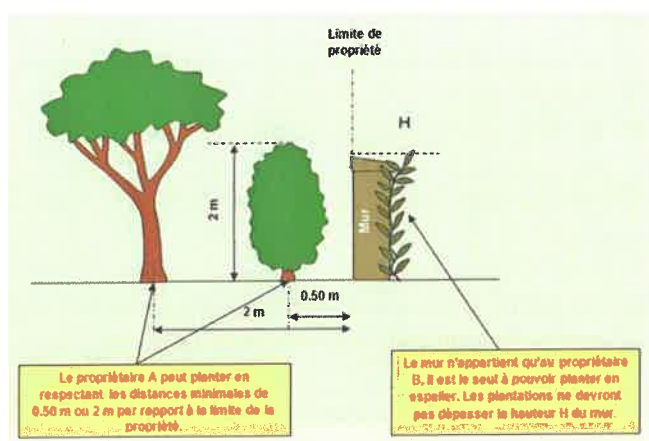
Nous les remercions pour leur intervention et pour la gestion de la circulation.



Petit rappel : Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

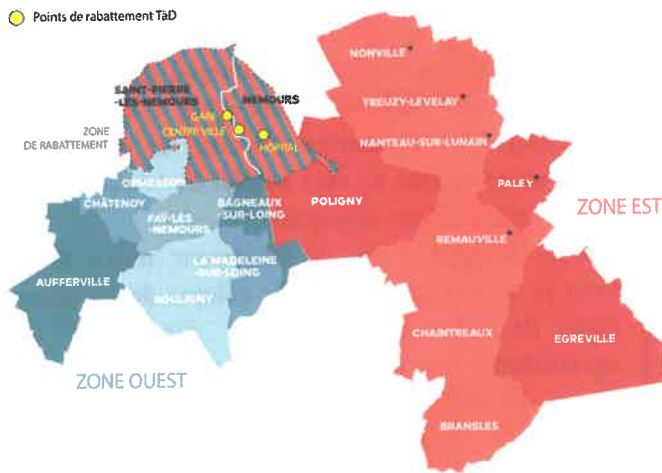
- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.



Veillez à l'entretien de vos haies, arbres et arbustes !

Le Transport À la Demande en Île-de-France

Depuis début janvier 2020, il a été mis en place un **transport à la demande** en Seine et Marne. Ce nouveau service permet d'améliorer vos conditions de transport. Ce transport fonctionne du lundi au vendredi, toute l'année sauf jours fériés.



Concernant la région de Nemours, il existe deux zones l'Est et l'Ouest, mais notre zone s'arrête à Aufferville.

Nous souhaiterions mener une enquête pour savoir si vous seriez intéressé par ce type de demande afin de nous rapprocher du Syndicat afin d'étendre cette zone ouest jusqu'à Gironville.

Pour nous en faire part et pour émettre vos remarques, nous contacter, par mail :

- ✓ mairie.gironville77@orange.fr
- ✓ SUJET : TRANSPORT A LA DEMANDE.

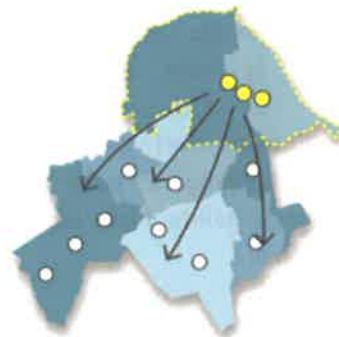
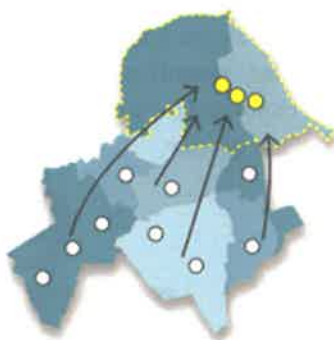
Comment ça marche ?

- Pour réservation, il faut s'inscrire sur : <https://tad.idfmobilites.fr/>
- L'application propose plusieurs trajets : j'en choisis un, et je reçois un message de confirmation de réservation

ZONE OUEST :

DEPUIS l'ensemble des arrêts des communes d'Ormesson, Bagneaux-sur-Loing, Châtenoy, Fay-les-Nemours, Aufferville, Bouligny et la Madeleine-sur-Loing **VERS** l'hôpital, le centre ville et la gare de Nemours.

DEPUIS l'hôpital, le centre ville et la gare de Nemours **VERS** l'ensemble des arrêts des communes d'Ormesson, Bagneaux-sur-Loing, Châtenoy, Fay-les-Nemours, Aufferville, Bouligny et la Madeleine-sur-Loing.



Pour en savoir plus : connectez-vous sur le site : <https://tad.idfmobilites.fr/>



LA PAROLE A NOS ADOS : le S.N.U. par Emma

Qu'est-ce que le SNU ?

Le Service Nationale Universel (SNU) est un programme permettant un brassage territorial et donc social de la jeunesse. Il concerne les 15-17 ans, et est centré sur l'engagement citoyen mais pas seulement.

Comment se déroule le SNU ?

Il est composé de 3 phases.

Il y a premièrement un séjour de cohésion (15 jours) qui se réalise fin juin début août, suivi de 84 h de Missions d'Intérêt Général (MIG) à réaliser dans l'année qui suit.

Plus d'infos vous sont données durant votre séjour et de nombreux domaines sont concernés.

Enfin la troisième phase est optionnelle, c'est un service civique sur un plus long terme (minimum 3 mois), qui permet de s'insérer dans la société et qui doit être effectué avant ses 25 ans.

Photo du site snu.gouv.fr



Comment s'est passé ton séjour ? Où l'as-tu effectué ?

On m'a envoyé dans un paysage totalement différent de notre Seine et Marne. Je suis partie à Hyères dans le Var (extrême Sud de la France).

J'ai été très surprise de l'ambiance. Une fois arrivé on a été dispatchés en compagnies de 10 garçons et 10 filles. On avait des tuteurs très à l'écoute et très gentils même s'ils savaient néanmoins élever la voix quand cela était nécessaire.

Au début chacun avait fait de petits groupes d'affinité et suite au voyage et petit à petit, nous avons formé un groupe solide. Nous sommes encore en contact aujourd'hui.

Qu'est ce qui t'as motivée à faire ton SNU ?

J'ai pu observer dans mon établissement scolaire des affiches sur ce SNU, et je n'avais aucune idée de ce que c'était. C'est ensuite ma mère qui y a fait allusion. J'ai décidé de me porter volontaire sans vraiment en attendre quelque chose. Après plusieurs mois tout s'est enchaîné très vite. On m'a assigné à mon centre d'accueil et après avoir reçu les consignes et mon emploi du temps c'est là que j'ai réalisé mon engagement.

J'avais surtout envie de découvrir autre chose, mais je n'avais jamais fait de colonie de vacances ni rien de ce genre et j'ai finalement été agréablement surprise par cette expérience.

Quelles activités as-tu effectuées ? Qu'est ce qui t'as plu ?

Tout au long de ces deux semaines de nombreuses activités nous ont été proposées.

Il y avait de très belles activités de cohésion comme l'Escape Game de la ville d'Hyères. L'entraide et l'écoute ont toujours été au rendez-vous. C'était également une découverte de cette région qui m'était presque inconnue, où j'ai appris son importance dans la deuxième et meurtrière guerre mondiale ou encore sa place économique.

Pour moi les magnifiques moments de cohésion avec ma compagnie sont les plus beaux souvenirs que je puisse garder.



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

J'encourage quiconque voulant sortir de sa zone de confort, de rencontrer des gens de toute la France ou encore, juste vivre une expérience extraordinaire et hors du commun à se lancer. Portez-vous volontaire pour cette nouvelle édition.

Si jamais certains d'entre vous ont des questions ou des doutes vous pouvez si vous en sentez l'envie, me contacter à l'adresse mail suivante : emma.maupuy@orange.fr.

Je me ferai une joie de vous répondre. Je tiens à souligner que les informations données ci-dessus sont propres à mon année et centre d'accueil du SNU. Les activités ainsi que les dates peuvent différer selon plusieurs critères. Si vous souhaitez en savoir plus, consultez l'adresse officielle : <https://www.snu.gouv.fr/>

LA PAROLE A NOS AINÉS

Claudette, notre aînée du village !

Native de Beaumont du Gâtinais, Claudette est venue s'installer à Gironville à l'âge de 19 ans, en épousant Jean en septembre 1952.

Avec son mari, elle a vécu pendant 4 ans chez ses beaux-parents. Elle a beaucoup aidé son mari au travail de la ferme. Ils ont eu deux garçons : Patrice né en 1956 et Yannick en 1957.

Leur grande passion était la danse. La sortie du dimanche après-midi « la détente »

Elle aime jardiner et aussi cuisiner, sa grande spécialité : la brioche maison qu'elle fait depuis 40 ans et qui est très appréciée par sa famille.

Son mari nous a quittés en 2018, laissant un grand vide dans sa vie. Après 56 ans de vie commune, cela se comprend.

Mais elle a gardé malgré tout son dynamisme et sa joie de vivre, entourée de ses enfants et ses petits-enfants, qui veillent sur elle.

Claudette, je te souhaite de vivre encore longtemps dans notre village de Gironville.

Ghislaine.

ÉTAT CIVIL – Année 2021

Ils sont arrivés,
3 nouveaux nés, dont :
Ezékiel, né le 4 mai
Maël, né le 4 juin



Nous adressons nos Félicitations aux jeunes parents.

C'est aussi **2 PACS**
enregistrés



Nous adressons nos Félicitations aux jeunes pacés.



Ils nous ont quittés :

Le 26 mars à Nemours, Michel JEANNOTIN né en 1936 à Arville
Le 28 avril à Fontainebleau, André BOULAY né en 1930 à Gironville
Le 14 mai à Nemours, Marcelle GUYARD née en 1928 à Gironville
Le 19 octobre à Puisseaux, Colette BOULAY née en 1926 à Gironville

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles
et à leurs proches



SEINE ET MARNE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<https://seine-et-marne.fr/fr/presse/viabilite-hivernale-2021-2022>

Du 15 novembre 2021 au 21 mars 2022, le Département déploie sa campagne de viabilité hivernale, qui s'appuie notamment sur le dispositif "Infos Routes 77", afin de garantir aux usagers des routes départementales praticables et sûres en cas de neige ou de verglas.

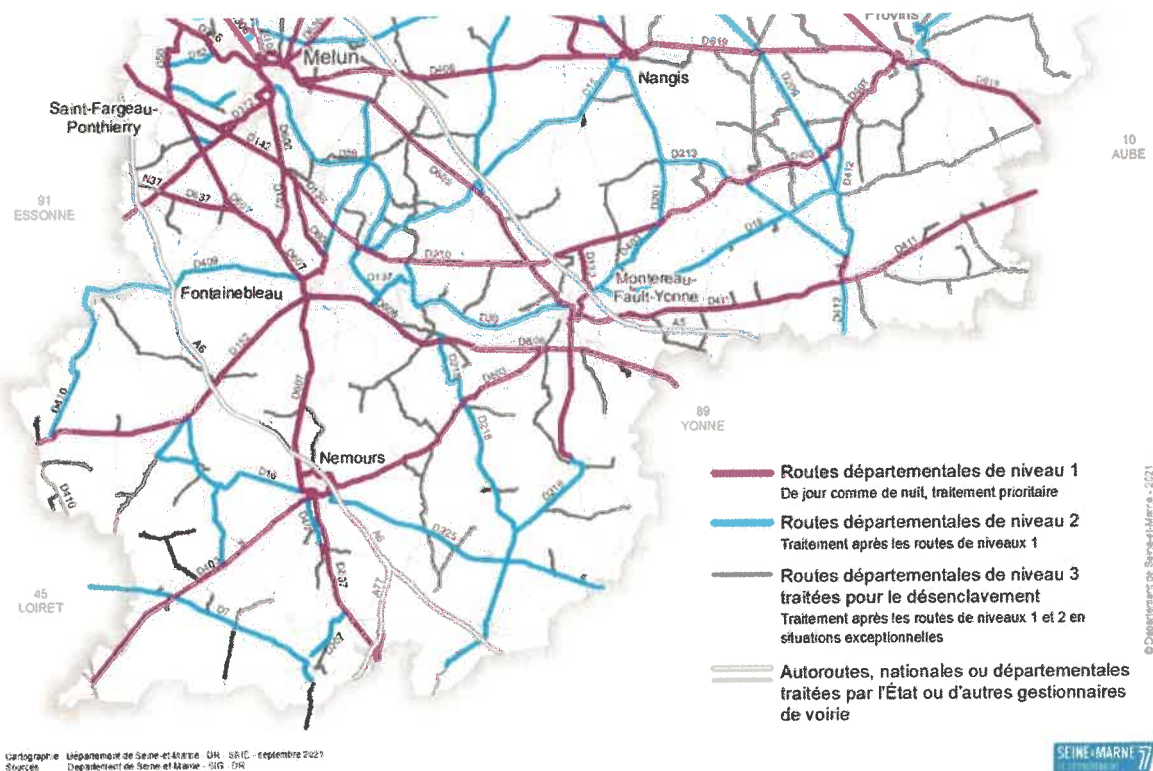
Ce dispositif permet d'organiser la surveillance du réseau et les différentes actions préventives (retarder la formation du verglas) et curatives (salage ou raclage) à mettre en place pour faire face aux intempéries.



Les interventions des services du Département sont priorisées en 3 niveaux de service (voir carte ci-dessous) :

- **niveau 1 (en violet)**, où le trafic est le plus important, les 28 équipes de la Direction des routes sont mises en astreinte et mobilisables 7 jours sur 7 et 24 h / 24.
- **niveau 2 (en bleu)** sont traitées après le réseau prioritaire par les mêmes équipes.
- **niveau 3 (en gris)**, les interventions ne sont prévues qu'en cas de conditions climatiques exceptionnelles ou de conditions de circulation difficiles de longue durée et après traitement des niveaux 1 et 2.
- Dans ces situations, pour améliorer l'efficacité des interventions, le Département a identifié avec les communes concernées un réseau N3 dit de « désenclavement » (environ 1 100 km) afin de les relier plus rapidement au réseau prioritaire.

Le Département offre aux usagers des routes départementales de Seine-et-Marne un service d'informations par e-mail ou par SMS appelé Infos Routes 77. Ce service permet notamment de recevoir des alertes en période hivernale, afin de connaître l'état et l'accessibilité du réseau routier en cas de neige, verglas et pluie verglaçante. L'inscription au service est gratuite et peut se faire simplement en ligne en indiquant votre numéro de téléphone (alertes par SMS) ou votre e-mail (alertes par e-mail).



En cas de nécessité dans la commune, les agents techniques salent les rues et Ludovic Pochon, conseiller municipal, se charge de déblayer la neige.

LES ARTISANS LOCAUX



ATTELAGE
de la Gazelle

Jean-Michel et Eva
8 Rue Grande
77890 GIRONVILLE

☎ 06.81.54.91.09

✉ attelagedelagazelle@gmail.com



Équitation • Les échanges

4 Rue Jean Galland - 77570 Château-Landon
Tél : 0-953-953-114

Ouvert du mardi au samedi
9h00 - 13h00 et 15h00 - 19h00



Brillante Création

Brillante Création

Mode humaine et équine.
8 Rue Grande - à
GIRONVILLE

☎ 06.77.23.32.82 - ✉ brillantecrea@gmail.com

Domaine Saint-Pierre

BIENVENUE AU DOMAINE SAINT-PIERRE

*Un lieu d'exception pour vos
plus beaux événements.*

Lieu Dit : Saint-Pierre à Gironville - Tél : 06 80 40 86 14

Courriel : contact@ledomainsaintpierre.com
<http://www.ledomainsaintpierre.com>

La Ferme de L'Avenir!

*Le lieu parfait pour accueillir
un évènement parfait.*

Lieu Dit : l'Avenir à Gironville - Tél : 06 73 18 12 43

Courriel : contact@lafermedelavenir.com

www.lafermedelavenir.com

Les Fruits Rouges de Mon Jardin



Producteur de fraises et
de tomates - Vente de
fruits et légumes de
saison à la ferme

17 rue de Milly - VERTEAU
77760 CHEVRAINVILLIERS

Tel : 06 29 68 82 76 lesfruitsrougesdemonjardin@gmail.com

Ferme de Filbois- Aufferville

Vente directe à la ferme :

le. jeudi : 14h30 à 18h,

le. vendredi : 9h30 à 12h et 14h30 à 19h

et le. samedi : 9h30 à 13h,



de poulets, pintades, lapins, œufs, agneaux en saison et aussi
porc, légumes, fromage, miel, confitures, jus de fruits

Le Généreux - restaurant / pizzeria

10 place de la République 77570 CHATEAU-LANDON -

Tel. : 01 60 55 19 77

Fermé le lundi



Jardinerie
de la Vallée

Jardin
Décoration

Alimentation animale

Route de Montargis
45390 Puiseaux

02 38 53 57 40


Sébastien Tapon, Elagueur

Aux arbres, etc. - ☎ 06.84.74.06.65



CONTACTS UTILES

<p>Service-Public.fr </p> <p>URGENCE Qui appeler ?</p> <table border="0"> <tr> <td> 15 Urgence médicale</td> <td> 17 Signaler une infraction</td> <td> 18 Situation de péril ou accident</td> <td> 114 Accessible par application ou SMS</td> <td> 196 Sauvetage en mer</td> <td> 112 → Urgence médicale → Infraction → Péril</td> </tr> </table>	 15 Urgence médicale	 17 Signaler une infraction	 18 Situation de péril ou accident	 114 Accessible par application ou SMS	 196 Sauvetage en mer	 112 → Urgence médicale → Infraction → Péril	<p>DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE : 09 72 67 50 77</p> <p> L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU</p>
 15 Urgence médicale	 17 Signaler une infraction	 18 Situation de péril ou accident	 114 Accessible par application ou SMS	 196 Sauvetage en mer	 112 → Urgence médicale → Infraction → Péril		
<p>DECHETTERIE DE PUISEAUX Chemin des Marais</p> <p>Horaires : Lundi, jeudi et samedi : de 8h30/12h-et de 13h30/17h mercredi : 13h30/17h</p> <p></p>	<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING 16 Route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON Tél : 01 64 29 20 48 <u>Lundi au vendredi</u> : 9h/12h -14h/17h</p> <p></p>						
<p>PHARMACIE DE GARDE </p> <p>Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet (monpharmacien-idf.fr), identifier la pharmacie la plus proche : en journée, d'urgence, la nuit, et de garde les dimanches et jours fériés.</p>	<p>MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE DE NEMOURS 1 rue de Beauregard- 77140 Nemours Tél : 01 60 55 20 00</p> <p></p>						
<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE MAIRIE D'ARVILLE : Rue de la Mairie - 77890 Arville Tél : 01 64 28 71 61</p> <p></p>	<p>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NEMOURS 4 rue des Tanneurs - 77140 Nemours Tél 01 64 45 51 61 – mail : sip-sie.nemours@dgifp.finances.gouv.fr</p> <p></p>						
<p>Une question administrative ? Services et formulaires en lignes sur :</p> <p> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française</p>	<p>VOS DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ </p> <p><u>Toute mairie équipée d'une station d'enregistrement, exemples :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mairie de Nemours ➤ Mairie de Souppes sur Loing ➤ Mairie de Beaune la Rolande ➤ Mairie de Puisseaux <p>Prendre rendez-vous</p>						

 Ce bulletin municipal d'informations est aussi le vôtre.
Si vous souhaitez passer un message, une annonce, merci d'adresser vos photos, vos flyers avec un petit mot, à notre adresse mail : mairie.gironville77@orange.fr